



COMMUNIQUÉ



MN/SC

Une annonce importante mais de multiples questions demeurent...

La délégation du SGLCE-CGT a repris les discussions avec la direction générale de Presstalis mercredi 6 mars à 15 h 00.

À l'ouverture de cette réunion, la direction a annoncé son engagement de ne procéder à aucun licenciement contraint.

Cette déclaration est appréciée à sa juste valeur par notre organisation et par les militants réunis dans la soirée à Bobigny comme une avancée importante permettant l'ouverture de véritables négociations et une première victoire à mettre au crédit de la mobilisation des salariés de Presstalis et de notre syndicat.

Mais beaucoup de questions restent encore sans réponse positive concernant l'emploi, la charge de travail et la pérennité de l'entreprise.

Le traitement des publications est maintenant au cœur des discussions.

Si cette question est véritablement prise en compte, le SGLCE considère que les conditions sont réunies pour parvenir à un accord. Il manque maintenant les engagements des éditeurs et des pouvoirs publics sur l'ensemble des éléments de la négociation.

Presstalis reste au centre du système de distribution pluraliste de la presse de notre pays. Son avenir nécessite bien l'engagement de tous.

Le SGLCE reprend la discussion lundi 11 mars à 15 h 00 avec la direction de Presstalis. Chacun doit maintenant prendre ses responsabilités.

Le SGLCE prendra les siennes et informera ses mandants de l'évolution des discussions.

Paris, le 8 mars 2013